

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JEAN BOURDON

L'influence du mouvement de la population sur le développement économique

Journal de la société statistique de Paris, tome 84 (1943), p. 34-48

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1943__84__34_0

© Société de statistique de Paris, 1943, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

VI VARIÉTÉ

L'influence du mouvement de la population sur le développement économique.

Il est des postulats qu'on rejetterait immédiatement s'ils étaient formulés en termes précis, mais qui, sans être exprimés trop nettement ou sans être exprimés le moins du monde, inspirent inconsciemment une large part des théories relatives à l'influence du mouvement de la population sur le développement économique. D'après le premier, les différents biens sont dévolus aux hommes par un don gratuit, sans qu'il leur soit nécessaire de travailler et ils n'ont qu'à se les partager: les parts seront d'autant plus grosses que les co-partageants seront moins nombreux.

Que cette idée soit insoutenable, cela apparaît aisément: le blé ni le charbon ne sortent de la terre que par les efforts du laboureur ou du mineur. Mais, dira-t-on peut-être, s'il n'existait qu'une poignée d'hommes, ils pourraient se contenter de la cueillette, c'est-à-dire de ce que la nature leur offre gratuitement. En réalité, la cueillette est extraordinairement laborieuse: le caoutchouc de cueillette revient plus cher que celui de plantation, qui l'a entièrement remplacé. Cette simple remarque suffit à détruire la croyance au paradis terrestre originel qui a, pour beaucoup d'hommes, survécu à tous les autres dogmes religieux et dont les contemporains de Bougainville voulaient trouver l'image à Tahiti.

Un second postulat, forme atténuée du premier, admet que la population ancienne produit ce qu'elle consomme, mais suppose que les hommes qui s'y ajoutent, le croît de la population consommera sans produire. Lorsqu'on l'énonce, il apparaît, lui aussi, absurde et on doit se demander comment il a pu ne pas être rejeté dès l'abord. Sans doute a-t-on

supposé qu'une société s'accroissait uniquement en enfants. Oui, au début, et s'il y a relèvement brusque de la natalité comme dans l'Allemagne actuelle, mais progressivement ces enfants deviendront des adultes et une forte natalité prolongée pendant des décades accroîtra successivement toutes les classes d'âge. A l'oublier on imiterait le colonel Repington qui, en 1915, prétendait calculer le nombre des hommes mobilisables en Allemagne sur la population de ce pays en 1895 et commettait une formidable erreur qu'il aurait évitée en prenant au recensement de 1910 les chiffres des classes d'âge.

Mais une idée qui est démontrée fautive ne disparaît point pour cela des esprits surtout quand elle s'accorde avec des sentiments ou des désirs. Le postulat enfantin qui vient d'être cité a, sans être formulé explicitement, servi de base aux raisonnements de beaucoup d'économistes sur la population : les savants eux-mêmes sont des hommes de leur temps et ne peuvent s'abstraire entièrement des idées de leurs contemporains. Le succès de ces raisonnements économiques dans le grand public résulta pour beaucoup de ce qu'ils correspondaient aux idées préconçues des lecteurs.

Cependant les circonstances particulières à chaque époque expliquent aussi la genèse des systèmes. Pendant une période extraordinairement longue, la population augmentait en temps ordinaire, parce que la natalité était encore plus forte que la mortalité. Mais de temps à autre une catastrophe : guerre, famine ou épidémie, venait détruire l'augmentation réalisée durant une longue période : l'accroissement de la population française du XI^e au XIV^e siècle fut presque entièrement anéanti par la guerre de Cent ans. Sous le règne de Louis XIV la situation restait encore la même : les années de disette provoquées par une mauvaise récolte entraînant la hausse du prix des grains ou par la guerre, entraînant une augmentation des impôts qui suffisait à empêcher quantité de pauvres de manger à leur faim, firent disparaître tout l'accroissement de la population réalisée pendant les autres années. Après 1715 le contraste subsista entre l'excès des naissances dans les années ordinaires et celui des décès dans les années de crise, mais ces crises furent moins dures et ne détruisirent plus tout l'accroissement antérieur : la population française évaluée à 20 millions en 1715 l'était à 26 en 1789. L'accroissement paraît s'être étendu aux pays voisins et posa de graves problèmes. La production des grains — nous disons des grains et non pas seulement du blé car le pain de froment était alors un objet de luxe — a peut-être augmenté moins vite que la population. Il semble que les différents états se soient disputé les grains : l'Angleterre en demandait à la Bretagne où la proximité de la mer permettait une exportation qu'interdisaient ailleurs les frais excessifs des transports par route; cette exportation provoquait en Bretagne la hausse du prix des grains, qui profitait seulement aux propriétaires, gros fermiers et décimateurs et faisait souffrir, outre les ouvriers des villes, les journaliers agricoles, bien plus nombreux, et même les exploitants de terres trop petites pour les dispenser d'acheter des grains. Peut-être cela explique-t-il que, dans la plupart des années du règne de Louis XVI où le mouvement de la population est connu en Bretagne, il se traduise par des excédents de décès. Dans l'ensemble de la France les prix des denrées agricoles augmentaient, tandis que ceux des produits manufacturés et probablement aussi les salaires restaient stationnaires : on a voulu voir dans ce contraste une des causes de la Révolution. Sans examiner cette théorie, on reconnaîtra que les inquiétudes pour les subsistances et la réglementation des subsistances étaient bien antérieures à la Révolution, qui les a seulement exagérées.

Un pareil état d'esprit explique la théorie de Townsend que les hommes tendent sans cesse à se multiplier jusqu'à ce que le défaut de subsistances fasse disparaître ceux qui se trouvent en surnombre. Malthus n'a fait que reprendre, dans ses pages les plus célèbres, ces idées, qui sont antérieures au grand essor industriel de l'Angleterre et qui devaient, fort illogiquement, persister après le renversement de la situation qui les avait fait naître.

Entre 1815 et 1914 la population de l'Europe s'est accrue avec une rapidité qu'on avait constatée jusqu'alors seulement dans des groupes très limités. Trois causes expliquent cette nouveauté. Dans quelques cas la natalité augmenta, par exemple chez les ouvriers anglais au début de la grande industrie qui, en raccourcissant l'apprentissage, leur permit des mariages plus précoces; mais ce facteur fut de peu d'importance en comparaison des réductions de mortalité. Les crises de mortalité exceptionnelles devinrent rares jusqu'à disparaître presque complètement de l'ouest et du centre de l'Europe : certes on vit encore des famines en Irlande et en Flandre en 1846, en Suède et en Finlande un peu avant 1870, mais à la fin du XIX^e siècle on n'en trouvait plus qu'en Russie. La mortalité ordinaire elle-même a diminué dans des proportions qu'on ne mesure pas toujours suffisamment : aux Pays-Bas 243 décès pour 10.000 habitants, en 1871-1880 et 99 en 1926-1930. En face d'une natalité qui se maintenait, l'accroissement de la population prit des proportions telles qu'il entretint des craintes qu'auraient dû écarter le progrès de l'agriculture en Europe et la mise en exploitation des terres lointaines.

L'accroissement était moins rapide en France que dans les autres pays et ce fut d'abord un sujet de contentement, comme d'admiration pour la prudence des Français. Il fallut le désastre de 1870 pour répandre, dans des cercles encore bien restreints, les préoccupations de Prévost-Paradol. Dans les années suivantes l'accroissement français se réduisit presque à rien et parfois fit place à des déficits. Alors un plus grand nombre d'hommes s'inquiétèrent de la dénatalité. Ce terme est d'ailleurs équivoque. Il peut s'entendre d'une diminution du nombre des naissances par rapport aux chiffres précédents, mais en conservant un excédent sur les décès; on peut aussi le réserver à une diminution des naissances au-

dessous du chiffre des décès (déficit apparent) ou du taux de reproduction calculé suivant la méthode de Kuczynski (déficit réel). Dans les trois hypothèses, il y a diminution de la proportion des jeunes gens et augmentation de la proportion des vieillards dans la population — deux faits qui précèdent de beaucoup la décroissance de la population totale.

Aujourd'hui, partout où règne la civilisation occidentale, sur les deux rives de l'Atlantique, le danger — ou prétendu tel — de surpopulation ne peut plus être invoqué. Certes la plupart des pays de ce groupe présentent encore des excédents de naissance : dans les dernières années la France et la République d'Autriche ont seules fait exception. Mais le contraste entre ces deux États et leurs voisins est seulement celui de deux stades d'une même maladie : l'observation la plus vulgaire suffit à révéler le poitrinaire parvenu à la dernière période, tandis qu'il faut des procédés plus savants pour déceler l'infection tuberculeuse à ses débuts; la méthode de Kuczynski équivaut, en démographie, à ces procédés-là et met en lumière les premières phases de l'évolution qui conduit au déficit apparent. Son principe est de faire abstraction de la partie de la population qui a dépassé l'âge de la reproduction; sans exposer abstraitement cette méthode, il suffira de la légitimer par un fait : avant de diminuer en nombre total, une population commence par changer de composition, l'augmentation du nombre des gens âgés compensant, et au delà, la diminution de celui des jeunes gens. En France, cette transformation s'est réalisée avec une lenteur qui était celle de la réduction de la natalité. On l'a souvent exprimée par des proportions : sur 1.000 Français combien avaient tel âge à différentes dates, mais les chiffres absolus frapperont davantage.

POPULATION DE LA FRANCE.

	0 à 14 ans	15-49 ans	50 ans et plus	Total (a)
1851	9.773.467	18.724.339	7.255.723	35.783.172
1926	9.039.847	21.036.841	10.251.783	40.328.471
Différence	—733.620	+2.312.502	+2.996.060	+4.545.299

(a) Le total en 1851 comprend 29.643 personnes d'âge non déclaré.

Les classes de 15 à 49 ans représentaient aux deux dates à peu près la moitié de la population totale et leur augmentation forme la moitié de l'augmentation totale : cela est conforme à la constatation faite par Sundbärg pour la période allant jusqu'à 1890 et que nous avons vérifiée pour les recensements suivants, que le groupe de 15 à 49 ans forme à peu près la moitié de toutes les nations. Mais la population au-dessus de 50 ans a augmenté plus encore et les enfants, l'avenir de la race, sont moins nombreux de 733.620.

On pourrait aussi comparer en nombres absolus la France, non à l'Allemagne bien plus peuplée qu'elle, mais à la Prusse qui l'était un peu moins au début du xx^e siècle et qui continuait alors à s'accroître sans changement de son type démographique. Pour écarter autant que possible l'influence des pertes de guerre en 1870 et de l'immigration en France, on rapprochera les 18.925.592 françaises de naissance que releva le recensement du 24 mars 1901, des 17.501.084 femmes de toutes nationalités — presque toutes allemandes en fait — recensées en Prusse le 1^{er} décembre 1900. La supériorité numérique (+) des Françaises (+ 1.424.508 au total) n'apparaissant qu'à partir de 25 ans et correspondant à une infériorité au-dessous de cet âge (—).

0 à 4 ans	Pr. 2.295.082 Fr. 1.754.511	25 à 29 ans	Pr. 1.352.841 Fr. 1.439.885
	—540.571		+87.044
5 à 9 ans	Pr. 1.994.092 Fr. 1.575.820	30 à 34 ans	Pr. 1.208.848 Fr. 1.342.925
	—418.272		+134.077
10 à 14 ans	Pr. 1.810.641 Fr. 1.572.611	35 à 39 ans	Pr. 1.071.732 Fr. 1.287.844
	—238.030		+216.112
15 à 19 ans	Pr. 1.613.447 Fr. 1.587.288	40 à 44 ans	Pr. 969.093 Fr. 1.186.632
	— 26.159		+217.539
20 à 24 ans	Pr. 1.551.719 Fr. 1.546.798	45 à 49 ans	Pr. 818.716 Fr. 1.085.613
	— 4.921		+266.897
		50 à 94 ans	Pr. 2.811.232 Fr. 4.481.826
			+1.670.594

En Allemagne la diminution de la natalité esquissée dans les vingt années qui ont précédé la guerre mondiale, s'est réalisée ensuite avec une rapidité dont on avait vu des exemples dans des villes, comme Montceau-les-Mines, dans des territoires restreints et de population surtout urbaine, comme la Saxe, mais jamais, semble-t-il dans un grand pays : de 1921 à 1932 le nombre des naissances y diminua presque exactement des deux cinquièmes. Cette révolution n'avait pas eu le temps de modifier le nombre des adultes et la composition de la population allemande en 1933 ne ressemblait à la population française de 1926 que par la réduction du nombre des enfants. Sa transformation peut être étudiée en rapprochant les recensements de 1910 et 1933, pour le sexe féminin seulement, afin de ne pas tenir compte des pertes de guerre, et en se limitant aux territoires demeurés allemands en 1919.

	0 — 14 ans — % du total	15-49 ans — % du total	50 ans et plus — % du total
1910 . . .	9.753.697 (333)	14.719.865 (502)	4.835.019 (165)
1933 . . .	7.766.194 (231)	18.286.503 (545)	7.543.558 (224)
	<u>-1.987.503 (-102)</u>	<u>+3.566.638 (+43)</u>	<u>+2.708.539 (+59)</u>

Le groupe de 15 à 49 ans a, d'une date à l'autre, recueilli +3.566.503 les cinq sixièmes de l'augmentation totale (+4.289.674) et sa proportion à l'ensemble atteint une des valeurs les plus fortes qui aient été constatées dans aucune nation, à l'exclusion des populations constituées artificiellement par l'immigration comme celle de Paris.

L'augmentation des femmes dépassant 50 ans est, en chiffre absolu, moindre que celle du groupe de 15 à 49 ans — ce qui marque la différence avec la France entre 1851 et 1926 — mais proportionnellement plus forte : pour 1.000 femmes de 15 à 49, on comptait 345 femmes de 50 ans et plus en 1910 et 419 en 1933.

La comparaison peut être poussée dans le détail des groupes quinquennaux :

0 à 4 ans 1910 . . .	3.462.473	35 à 39 ans 1910 . . .	1.894.305
— 1933 . . .	2.331.188	— 1933 . . .	2.680.798
	<u>-1.131.285</u>		<u>+786.493</u>
5 à 9 ans 1910 . . .	3.250.196	40 à 44 ans 1910 . . .	1.663.117
— 1933 . . .	2.627.127	— 1933 . . .	2.379.890
	<u>-623.069</u>		<u>+716.773</u>
10 à 14 ans 1910 . . .	3.041.028	45 à 49 ans 1910 . . .	1.434.099
— 1933 . . .	2.807.879	— 1933 . . .	2.140.980
	<u>-233.149</u>		<u>+706.881</u>
15 à 19 ans 1910 . . .	2.787.346	50 à 54 ans 1910 . . .	1.275.667
— 1933 . . .	2.018.994	— 1933 . . .	1.891.517
	<u>-768.352</u>		<u>+615.850</u>
20 à 24 ans 1910 . . .	2.485.637	55 à 59 ans 1910 . . .	1.051.481
— 1933 . . .	3.063.531	— 1933 . . .	1.752.991
	<u>+577.894</u>		<u>+701.510</u>
25 à 29 ans 1910 . . .	2.273.604	60 à 64 ans 1910 . . .	897.848
— 1933 . . .	3.088.876	— 1933 . . .	1.366.023
	<u>+815.272</u>		<u>+468.175</u>
30 à 34 ans 1910 . . .	2.181.757	65 et plus 1910 . . .	1.610.023
— 1933 . . .	2.915.434	— 1933 . . .	2.533.027
	<u>+733.677</u>		<u>+923.004</u>

Aucun grand État n'a présenté, au xx^e siècle, en dehors des années de la Guerre Mondiale, une diminution de population, qu'on observe au contraire dans des régions plus petites, départements par exemple. Seule l'étude de ces régions permet de substituer aux raisonnements purement théoriques des exemples concrets de dépopulation, on ne doit pas dire de dénatalité, car dans ces territoires exigus, les migrations masquent souvent le mouvement naturel de la population. L'émigration peut diminuer le nombre des habitants dans un pays qui ne cesse de présenter plus de naissances que de décès : le cas extrême est celui de l'Irlande depuis le milieu du xix^e siècle. Elle ne réduit pas seulement le nombre total des habitants mais la proportion des jeunes gens qui sont les plus disposés à quitter le pays : elle enlève à un peuple le bénéfice des enfants qu'il a mis au monde vingt ans plus tôt. L'immigration au contraire fait profiter un pays des naissances qui ont lieu chez ses voisins. C'est pourquoi beaucoup de gens, en France et plus encore aux

États-Unis, déclarent la restriction des naissances sans danger, parce que pouvant facilement être compensée par une immigration venue des pays « surpeuplés » : c'est le parasitisme démographique érigé en doctrine sociale, mais pour qu'il puisse être appliqué, il faudrait encore, abstraction faite de toute considération morale et des inconvénients d'une immigration massive, que beaucoup de pays conservent une forte natalité et ne suivent pas le mouvement général. Si ce mouvement s'étend, comme il paraît probable, à toute la race blanche et même à toute l'humanité, la diminution de la population totale et celle de la proportion des jeunes gens, aujourd'hui produite tantôt par la dénatalité, tantôt par l'émigration, tantôt par l'une et l'autre à la fois, seront partout les conséquences de la dénatalité.

Le chiffre total de la population et sa répartition par âges exercent, sur le développement économique, deux influences que l'on voudrait pouvoir séparer; on ne peut le faire complètement puisqu'elles se conjuguent, mais on étudiera d'abord ce qui tient surtout au chiffre global et ensuite ce que détermine surtout la répartition des âges.

La production croît avec le nombre des producteurs : il n'est pas utile d'insister sur ce point. Mais croît-elle en proportion de leur nombre? Pour chaque travailleur reste-t-elle la même? Devient-elle plus forte ou moins forte? telle est la question à discuter. Elle se présente tout différemment selon qu'on produit des objets qui devront être consommés un à un ou que l'on constitue un service d'intérêt collectif. Les anciens économistes ont considéré surtout la première hypothèse, qui est la plus simple : il s'agit uniquement d'établir combien de litres de lait ou de mètres d'étoffe seront produits en moyenne par chacun des travailleurs appliqués à ces tâches. Cette hypothèse doit donc être étudiée la première.

L'UTILISATION DES RESSOURCES NATURELLES.

Les premiers économistes ont souvent répété que l'agriculture et les exploitations minières étaient soumises à la loi du rendement non proportionnel. L'augmentation du nombre des travailleurs employés sur un hectare de terre entraîne celle des rendements, mais dans une proportion de plus en plus faible à chaque accroissement, si bien que le produit par tête va sans cesse diminuant : il en est ainsi dans le Delta du Fleuve Rouge où s'entasse une population sans cesse accrue et que deux récoltes de riz par an suffisent à peine à nourrir; dans le delta du Mékong l'extension de la culture à de nouvelles terres au fur et à mesure de l'accroissement de la population a permis de ne pas morceler les parcelles : il restreint l'emploi de la main-d'œuvre sur chaque hectare et obtient, avec une seule récolte par an, un gros surplus disponible pour l'exportation. Dans tous les cas analogues, il est plus avantageux d'étendre la superficie cultivée que d'intensifier la culture. Mais, objectaient les économistes classiques, cette extension oblige à cultiver à côté des terres fertiles celles qui sont médiocres : l'accroissement de la population provoque donc toujours une diminution du rendement par tête de travailleur dans l'agriculture et il en est de même pour les mines.

Ce raisonnement est beaucoup trop simpliste et deux corrections essentielles doivent y être introduites. D'abord, à côté de l'agriculture et des mines, l'industrie manufacturière réalise ordinairement un accroissement du rendement de chaque travailleur dans la production en grand, qui suppose une population nombreuse. Cette seule considération suffit à montrer que l'accroissement de la population exerce sur le rendement par tête une action défavorable et une action favorable dont la combinaison peut être tantôt avantageuse et tantôt nuisible. Probablement les avantages de la production manufacturière en grand, considérables à la première extension, deviennent-ils de moins en moins sensibles aux suivantes, tandis que les inconvénients du rendement non proportionnel se manifestent de plus en plus fortement dans l'agriculture et les mines : il y aurait donc un point correspondant à un maximum de rendement par travailleur.

Cette première correction est encore insuffisante. Même dans l'agriculture et les mines, certaines augmentations de la main-d'œuvre peuvent donner un rendement plus que proportionnel. Une poignée d'hommes dans un vaste pays aurait la possibilité de se cantonner sur les terres les plus fertiles, mais non celle de les exploiter fructueusement. Les premiers colons d'un pays neuf ont une vie prodigieusement dure et il est très difficile de les attirer : cela s'est vu au début du peuplement du Canada comme de la Martinique. Aussi, tous les peuples ne sont-ils pas capables de fournir des pionniers : les Canadiens français, à la fin du XIX^e siècle, ont agrandi leurs champs en défrichant la forêt voisine, mais sans s'écarter beaucoup de leur village et ils ont laissé à d'autres la colonisation du Manitoba, bien plus fertile que leur domaine. Dans les manufactures le rendement plus que proportionnel des nouveaux travailleurs ne se manifeste aussi que jusqu'à une certaine limite. Au delà l'entreprise dépasse les forces de son chef, dont l'action a été étendue par les nouveaux moyens de transport des hommes ou des pensées, mais dont les journées n'ont toujours que vingt-quatre heures. Agriculture, mines et manufactures sont toutes trois soumises d'abord à la loi du rendement plus que proportionnel des nouveaux travailleurs, puis au delà d'un certain point à la loi du rendement non proportionnel. La différence est que le point marquant ce changement est atteint bien plus vite dans l'agriculture et les mines que dans les manufactures.

Tout balancé, il est dans un état un certain chiffre de population qui, pour l'ensemble

des travailleurs de toutes catégories, donne le plus fort rendement par tête. Ce chiffre est d'ailleurs très variable suivant les conditions de la technique : Paul Leroy-Beaulieu l'a montré de façon frappante dans sa parabole des trois Malthus.

Ce problème, plus simple que les suivants, ne l'est cependant pas autant qu'on l'a pensé : il faut, après l'influence de la nature, étudier celle des hommes. Leur nombre permet la division du travail, c'est-à-dire une des plus puissantes causes du progrès économique. A l'origine cette division n'était guère faite qu'entre les deux sexes : chez les Australiens, restés à l'âge de la pierre taillée, les hommes chassaient le gros gibier, tandis que les femmes cherchaient les graines sauvages et les petits animaux, jusqu'aux limaces ou aux chenilles. Jusqu'à une époque très voisine de la nôtre, l'immense majorité des hommes n'ont pas connu d'autre division du travail. C'étaient les paysans chez qui le groupe familial se suffisait à lui-même, en produisant tout ce dont il avait besoin, plus un supplément pour payer impôts et redevances.

Les artisans spécialisés, donc capables de devenir habiles, n'ont pu apparaître que dans des populations denses et cela de deux manières. Les villes ont été, à l'origine de la civilisation, comme le marquait Ibn Khaldoun dans le plan même de ses *Prologomènes*. Si au Moyen Age l'Orient l'emportait sur l'Occident dans la production des objets de luxe, c'est qu'il avait des villes plus importantes ou plus de villes importantes. Cela même paraît avoir été une conséquence de la culture irriguée dans les oasis, qui permettait de produire beaucoup sur un faible espace et par conséquent d'alimenter une agglomération urbaine par sa banlieue, en évitant les frais de transport excessifs qu'aurait entraînés, avec les rudimentaires moyens de transport dont on disposait, une alimentation provenant de cantons éloignés.

D'autre part, les industries d'exportation — autre forme de la spécialisation du travail, non seulement entre individus mais entre pays — sont toutes nées de la misère et presque toujours d'une population très dense, absolument comme dans les Flandres ou relativement aux ressources comme dans le Jura.

LES SERVICES D'INTÉRÊT COLLECTIF.

A prendre ce terme au sens large, il comprend les services rendus par les personnes comme ceux que l'on demande aux machines mais qui, les uns et les autres, sont rendus à un grand nombre de bénéficiaires. L'outillage collectif est avec la division du travail l'élément essentiel de la civilisation, née dans les oasis d'Égypte et de Chaldée où les hommes ne pouvaient vivre sans creuser et entretenir en commun des canaux d'irrigation. La dépense de sa création et de son entretien ne dépend presque pas du nombre des usagers. Si ce nombre est grand, la charge est légère pour chacun ; s'il est faible elle devient écrasante. L'électrification des campagnes est possible pour de gros villages : 500 habitants paieront aisément les frais d'établissement d'un câble électrique, qui dépasseraient les ressources de 50 habitants. Là où il y a trop peu d'hommes, l'adduction d'eau potable, le percement des égouts, la modernisation des immeubles ne sont pas non plus possibles.

De même pour les services rendus par les hommes. Dans les communes montagneuses des Alpes-Maritimes, il faut chercher très loin un médecin ou une sage-femme et payer son déplacement en automobile, ce qui met les visites médicales à un prix prohibitif presque pour toutes les bourses. Pourquoi, dira-t-on, de jeunes médecins ne s'y installent-ils pas. Il y a trop peu d'habitants pour les faire vivre. La réduction de la population, principalement par émigration, a rendu à ceux qui restent la vie non pas plus facile mais plus difficile, contrairement au sentiment de bien des gens, qui continuent à considérer la richesse générale comme un gâteau à partager, et affirment que les habitants doivent se trouver plus à l'aise une fois « desserrés ».

On a beaucoup écrit sur le déficit des chemins de fer français ; on l'a expliqué par différentes causes qui ont, en effet, joué un rôle important, mais il en est une qui a été généralement négligée : c'est que la France compte seulement 76 habitants au kilomètre carré. Toutes choses égales d'ailleurs une ligne française ne peut pas avoir à transporter autant de voyageurs et de marchandises qu'une ligne allemande, anglaise ou belge. On demande mêmes commodités pour les voyageurs et mêmes salaires pour les employés que dans le pays de population dense, sans s'apercevoir que de telles exigences doivent inévitablement engendrer le déficit. Il en est de même pour tous les services publics ; on a dit bien des fois que la France, depuis quelques années, vivait au-dessus de son revenu : le mal ne vient-il pas, en grande partie, de ce qu'on a prétendu faire pour le public et pour les fonctionnaires, ce qui n'était à la portée que d'un état plus peuplé ? Avant 1914, beaucoup de traitements étaient calculés avec une parcimonie qui provoquait les colères des intéressés ; beaucoup de services et de bâtiments publics portaient la trace d'une lésinerie que l'on railait : n'aurait-il pas mieux valu louer cette sage adaptation des dépenses aux ressources ? Une population trop clairsemée interdit, parce que trop coûteux pour elle, certains progrès administratifs et certaines réformes sociales.

Le département du Lot, dépeuplé à la fois par l'émigration et la faiblesse de la natalité, tombé de 296.224 habitants à 158.641 entre 1851 et 1936, en est un magnifique exemple. La valeur du centime pour les impositions locales y est passée entre 1914 et 1930 de 18.070 francs à 19.384 francs, ce qui signifie une diminution considérable, de près des

trois quarts dans la valeur réelle. Il a fallu porter le total des centimes de 67 à 624, ce qui revient à dire que les contribuables paient au département presque sept fois plus que le principal fictif. Le Conseil général a déclaré solennellement qu'il ne pouvait plus acquitter les dépenses que la loi lui imposait; il faisait appel au budget général, c'est-à-dire aux autres départements français mais à qui devrait s'adresser la France lorsqu'elle sera devenue tout entière un immense département du Lot.

Cette comparaison entre le Lot et la France peut soulever quelques objections :

a) Bien que la proportion des naissances légitimes pour 10.000 femmes mariées de 15 à 49 ans, soit depuis longtemps dans le Lot inférieure à la moyenne française (1.516 contre 1.737 en 1860-1862 et 940 contre 1.003 en 1930-1932) la dépopulation de ce département est due, pour une grande part, à l'émigration, tandis que la France n'est menacée que par la dénatalité. Incontestablement, mais émigration ou dénatalité privent également un pays de jeunes adultes : elles ont les mêmes conséquences qui seules doivent être étudiées ici;

b) La désertion du Lot s'explique surtout par l'aridité de son sol. Oui, mais c'est là aussi une cause et nous ne considérons que les conséquences;

c) Les paysans restés dans le Lot obtiennent des récoltes égales ou supérieures à celles que produisait jadis une population plus forte; la production par tête et le niveau de vie se sont élevés. On pourrait contester que la production totale soit restée exactement la même : beaucoup de vignes phylloxérées n'ont pas été reconstituées, mais les autres parties de l'objection sont fondées et ce sont elles qu'on doit examiner. De 1860 à 1939 la production par tête et le niveau de vie se sont élevés dans le Lot, mais aussi dans toute la France : c'est le résultat du progrès technique. La question est de savoir si ce progrès technique a été favorisé ou entravé par la réduction de la population. Pour la résoudre, il faut comparer le Lot de 1939, non au Lot de 1860, mais à un département bien peuplé, le Pas-de-Calais par exemple en 1939. Inutile de demander lequel des deux est le plus prospère. Certes le sol n'est pas le même dans les deux départements. Admettons cependant, avec quelque exagération sans doute que toute la différence de prospérité provienne de ce fait et que l'émigration des habitants du Lot vers d'autres départements ait au point de vue économique été favorable en constituant une redistribution avantageuse de la population française. Mais une réduction de toute la population française provoquerait, dans toute la France, les mêmes inconvénients que l'émigration a produits dans le Lot et sans avantages compensatoires.

Une grande part de l'outillage collectif a été soldée par des emprunts. D'autres dettes nationales ont été contractées pour couvrir des dépenses de guerre ou tout simplement le déficit. Le fardeau des intérêts à payer s'atténue ou s'accroît pour chaque contribuable selon que la population augmente ou diminue. Les emprunts d'Haussmann auraient constitué une charge insupportable pour la population parisienne si elle était seulement restée stationnaire et aujourd'hui plusieurs municipalités allemandes s'inquiètent devant l'arrêt d'accroissement de leur population communale. Une diminution de population serait non pas inquiétante mais catastrophique.

La dénatalité doit créer de grandes difficultés aux états décidés à servir les intérêts de leurs dettes. Mais le nombre de ces états a singulièrement diminué depuis une vingtaine d'années. De 1815 à 1914, les banqueroutes d'état apparaissaient en Occident comme un fait du passé et qu'on ne devait pas plus revoir que les animaux fossiles. Nous les avons vu ressusciter et par des procédés bien plus perfectionnés que ceux dont se contentaient Philippe-le-Bel ou l'Abbé Terray. A la vérité si les banqueroutes soulagent l'état, elles ruinent les rentiers. Elles n'en sont pas moins devenues un phénomène périodique : on dépense et on s'endette, puis on dévalue la monnaie, ce qui sauvegarde mieux les apparences qu'une retenue directe sur le coupon. Devant une pareille fréquence pourquoi s'inquiéter d'une cause de banqueroute venant s'ajouter aux autres? L'accroissement des charges de la dette publique même par la dénatalité n'a plus l'importance qu'elle présentait au siècle de l'honnêteté des États.

La loi du rendement décroissant, qui renferme toute la partie solide — et assez petite — des postulats que nous discutons, reste vraie, mais dans des limites qui en restreignent singulièrement la portée pratique. La production par tête, croissante au début, stationnaire par la suite, décroît enfin, mais à partir d'une limite très reculée et très faiblement pendant les premiers stades de son déclin, où la compensation est assurée et sans doute plus qu'assurée, car l'augmentation du nombre des hommes continue à accroître les bienfaits de la division du travail et de la spécialisation de chaque contrée dans les productions qui lui conviennent le mieux, comme à développer l'utilité commune des services collectifs et à réduire leur charge par tête. L'optimum économique de la population ne doit pas être confondu avec l'optimum du rendement individuel. Il doit, même si l'on se préoccupe uniquement du bien être privé, être fixé beaucoup plus haut qu'on ne l'a fait jusqu'à présent — et plus haut encore si l'on fait intervenir d'autres considérations.

Un troisième postulat, inverse des deux précédents, est à la base de théories récentes : si la population s'accroît, son excédent produira sans consommer. Si les disciples de Malthus, qui d'ailleurs allaient plus loin que lui, avaient pu connaître et admettre ce point de vue, leurs inquiétudes auraient été dissipées.

Ils craignaient l'insuffisance de la production, surtout de la production des denrées alimentaires en continuant à s'inspirer de la situation qui avait existé au XVIII^e siècle et disparu

au XIX^e. Aujourd'hui toute réduction de la consommation provoque les craintes de tous ceux qui pensent qu'il sera impossible d'absorber une production sans cesse accrue par les découvertes scientifiques.

Il y aurait beaucoup à dire sur les illusions relatives au développement actuel de la production, qui est réel, qui est considérable, mais qui reste très au-dessous de certaines illusions fantastiques : 1^o On généralise quelques cas exceptionnellement favorables; 2^o On oppose la capacité de production de l'industrie à sa production effective : or cette opposition est vraie dans un cas particulier mais non dans l'ensemble d'une nation. Un industriel constate que ses machines pourraient tourner vingt-quatre heures par jour au lieu de huit; il voit assez de chômeurs pour constituer trois équipes au lieu d'une et assez de matières premières invendues pour tripler sa production. Mais quel que soit le nombre des chômeurs, il ne permettrait pas de tripler le personnel de toutes les usines et les stocks de coton ou de laine invendus n'y suffiraient pas non plus : il est impossible que la capacité de production de l'industrie allemande ou américaine par exemple soit intégralement utilisée; 3^o On oublie les frais de premier établissement qui sont l'essentiel dans beaucoup de cas : une usine hydro-électrique n'exige presque pas de personnel ni de frais pour son fonctionnement, mais beaucoup pour son installation; le prix de revient de l'électricité qu'elle produit est constitué pour 95 % par l'intérêt du capital et c'est justement ce que négligent certains semeurs d'illusions, d'autant plus facilement accueillies qu'elles correspondent à la conviction populaire que l'État et les employeurs ont une richesse illimitée et dont ils pourraient faire bénéficier tous les hommes, s'ils en avaient la bonne volonté.

A s'en tenir aux réalités il reste cependant des problèmes de la consommation posés par la diminution de la natalité. Si cette diminution est très rapide comme en Allemagne de 1914 à 1933, elle ne modifie d'abord que la proportion des enfants à la population totale : elle diminue les classes d'âge qui consomment seulement, tandis que le nombre des adultes, c'est-à-dire des producteurs reste déterminé par l'ancienne natalité, beaucoup plus élevée : c'est vingt ou trente ans tard que ce nombre diminuera à son tour et qu'on se rapprochera de la situation créée en France par une baisse lente et continue de la natalité. C'est ce qui a fait dire que la dénatalité réduisait la consommation, à commencer par celle des denrées agricoles dont elle entraînait la mévente : la gêne des cultivateurs devait ensuite frapper indirectement toute la production. Cette formule comprend une large part de vérité mais appelle cependant des limitations et des corrections.

Pour consommer il ne suffit pas d'avoir des besoins ou des désirs, il faut encore posséder les ressources suffisantes pour payer. A l'oublier, on prêterait le flanc à l'objection de M. Paul Reboux que le nouveau-né ne pourrait augmenter la consommation générale que s'il apportait avec lui une liasse de billets de banque. La forme adoptée est enfantine : depuis vingt-cinq ans nous avons appris, à nos dépens, que rien n'était plus facile que d'imprimer des billets de banque sans pour cela augmenter la richesse générale. Mais au fond se trouve une idée juste. Le ménage qui a de nouvelles bouches à nourrir devra restreindre ses dépenses de luxe de tout ce qu'il donnera au nécessaire : il achètera plus de lait mais moins d'apéritifs ou de bas de soie. Les natalistes doivent-ils oublier cette conséquence dont ils dénoncent l'iniquité ? Si des allocations pour charges de famille, qui sont de toute justice, donnaient à ce ménage une compensation, elles répartiraient la charge plus équitablement mais ne la diminueraient pas pour l'ensemble de la société. Forte ou faible natalité modifie non le total des consommations, mais leur répartition.

Il est assez singulier que deux raisonnements opposés partent du même postulat : s'il y a augmentation de la population, ce surplus d'hommes consommera sans produire. Ce postulat est d'ailleurs le corollaire de celui qui a été signalé au début de cette étude et il n'est pas plus fondé. Le même article de M. Hersch « Baisse de la natalité et politique sociale » paru dans la *Revue internationale du Travail* en août 1933 a été utilisé dans un sens tout différent de celui que prévoyait son auteur. M. Hersch affirmait que la proportion des consommateurs aux producteurs diminuait par suite de la dénatalité, l'augmentation du nombre des vieillards ne compensant pas la diminution de celui des enfants; le total des consommateurs fléchissait en face d'une production accrue par les progrès de la technique et il devait y avoir là une cause d'accroissement et non de diminution du chômage. C'était la première partie de son article : elle a été seule lue ou seule retenue par ceux qui y trouvaient un argument en faveur de leurs théories, à commencer par M. Mussolini qui l'a donnée comme une des justifications de sa politique familiale et nataliste. Mais, dans la seconde partie de cet article, M. Hersch soutenait que la baisse de la natalité ne pouvait être enrayée. Il a repris depuis cette affirmation dans « Évolution économique et Évolution démographique » (Étude extraite des *Mélanges Edgard Milhaud*, Paris 1934). Son argumentation, sur ce point, paraît d'un extraordinaire simplisme : il a dessiné des courbes du taux de natalité, taux brut car il n'en examine pas d'autres, et trouvé à toutes la même allure descendante; il en conclut que cette baisse constitue un mouvement irrésistible et sur lequel on ne peut revenir. Mais il s'agit ici non de discuter sa théorie, mais de l'exposer. Or, il conclut à des remèdes tout opposés à ceux qu'on avait prétendu déduire de ses premières affirmations : réduction de la journée de travail et de l'âge du travail, accroissement des salaires et du pouvoir d'achat des masses, développement des services publics gratuits ou fournis à des prix différents suivant le revenu du consommateur, impôt progressif pour réduire la fraction du revenu qui est capitalisée et qui est trop forte selon M. Hersch. Surtout il veut

qu'on donne plus aux besoins extensibles et moins aux besoins fixes, c'est-à-dire élémentaires, que satisfait l'agriculture : celle-ci devrait donc absorber une portion de moins en moins forte de la population. Moins d'enfants supposeraient moins de maîtres si l'instruction donnée à chacun d'entre eux restait la même qu'aujourd'hui : il faudra donc développer cette instruction en qualité soit par la réduction du nombre des élèves dans chaque classe, soit en facilitant l'accès de jeunes gens de plus en plus nombreux aux enseignements secondaire et supérieur. On y ajouterait comme un palliatif l'augmentation du nombre des retraités, naturellement par le vieillissement de la population et artificiellement par l'abaissement de l'âge de la retraite. « A une époque où le problème qui se pose est de monter la consommation au niveau toujours plus élevé de la puissance de production, la solution la plus rationnelle paraît bien être : la marche au socialisme. »

Ainsi en appliquant aux mêmes faits démographiques le même postulat sur les conséquences économiques de la dénatalité, M. Hersch et les natalistes concluent à deux programmes opposés. A l'un et à l'autre on doit, croyons-nous opposer les constatations auxquelles conduit une analyse moins sommaire des faits : 1° la dénatalité, à la condition de se produire brusquement, donne pendant un certain nombre d'années une composition de la population où les producteurs de l'âge adulte sont anormalement nombreux ; mais, lorsque la dénatalité se prolonge, cet état temporaire prend fin et la proportion des producteurs cesse d'être très différente de ce qu'elle était dans une population croissante, quoiqu'il reste un peu plus forte.

2° Il ne faut pas exagérer comme on le fait, les possibilités actuelles de production.

S'il est illogique de raisonner à partir d'un postulat évidemment faux, il l'est encore plus de partir de deux postulats également faux et qui de plus sont contradictoires. Or, on a bien des fois écrit que la transformation de la répartition des âges par la dénatalité produisait deux effets néfastes :

1° Le nombre s'accroît des vieillards qui consomment sans produire : c'est une lourde charge pour les producteurs adultes dont le nombre reste stationnaire ou décroît ;

2° Le nombre diminue des enfants qui consomment sans produire : ainsi se restreignent les débouchés de la production.

Les deux objections sont souvent présentées simultanément. Cependant l'une suppose qu'on produit trop peu et l'autre qu'on produit trop ; elles s'excluent l'une l'autre.

RICHESSE ET VALEURS.

Bien avant la Grande Guerre M. Caziot avait montré la diminution de la valeur de la terre française, en conséquence de la dépopulation des campagnes. Si l'on tient compte des dévaluations successives du franc, cette diminution s'est formidablement accentuée depuis 1914 et surtout depuis une demi-douzaine d'années. Elle ne doit cependant pas être présentée comme un des maux causés par la dépopulation. Elle résulte, en effet, de facteurs distincts, dont un seul doit être étudié, et isolément, parce que seul il présente une portée sociale : la production agricole serait-elle non seulement plus abondante au total, mais encore plus abondante par tête de travailleur si la population agricole était plus nombreuse ? Mais nous ne reviendrons pas sur cette question déjà esquissée à propos de l'utilisation des ressources naturelles.

L'accroissement de la population, dans un pays ne commerçant pas avec le dehors, ou dans l'ensemble de la terre qui n'a rien à attendre des autres planètes, accroît la rente foncière plus que la production agricole totale ou par tête. En effet, la nécessité d'augmenter le rendement des terres déjà cultivées ou d'utiliser des terres moins bonnes, élève le prix de revient de l'hectolitre de blé dont la production est la plus coûteuse, par conséquent le prix de vente, qui ne peut tomber au-dessous de ce prix de revient maximum. Pour les autres hectolitres, dont le prix de revient n'a pas varié, la différence avec le prix de vente se trouve accrue et par conséquent la rente foncière, qui est constituée par cette différence.

Cette conséquence se manifeste partout mais, quand la terre n'appartient pas à celui qui la cultive, il s'en produit encore une autre. Il y a plus d'hommes désireux d'être fermiers que de fermes à louer et le taux des fermages s'élève. Le propriétaire gagne à la fois sur le consommateur, par la hausse du prix de vente, et sur le fermier, par la réduction de son niveau de vie. C'est ce qui arriva en Irlande du début du XVIII^e siècle à 1846. Les revenus des landlords s'élevaient et avec eux la valeur des terres, qui était la capitalisation de ce revenu. Les économistes qui prétendent évaluer le capital national auraient trouvé que celui de l'Irlande avait beaucoup augmenté, mais cette augmentation était faite de la misère des paysans irlandais, réduits à se nourrir de pommes de terre et que les ravages de l'*Humilis vastatrix* devaient condamner à la famine.

Ce qui vient d'être dit de la valeur de la terre pourrait l'être aussi de toutes les valeurs en capital : 1° la richesse nationale se mesure au revenu et non au capital. La valeur d'un objet est définie par le prix qu'on pourrait le vendre ; mais on ne pourrait vendre à la fois tout ce qui existe dans un pays : quels acheteurs trouverait-on ? La valeur d'échange, celle qui est visée dans ces calculs, a un sens par rapport à une propriété et à un individu ; elle n'en a aucun par rapport à une nation ; 2° certains revenus seulement se capitalisent, comme la rente foncière : à évaluer le capital national, on ne considère que ces revenus là et on prend pour un enrichissement général leur augmentation au détriment des revenus qui

ne se capitalisent pas, comme ceux des fermiers; 3° enfin la capitalisation s'élève quand s'abaisse le taux de l'intérêt : 20 fois le revenu si ce taux est de 5 % et 25 fois s'il est de 4 %, sans cependant que le revenu ait changé. Aussi avons-nous soigneusement évité de considérer autre chose que le revenu.

LE CHÔMAGE

Beaucoup de personnes lui attribuent pour cause principale l'excès de densité ou d'augmentation de la population. La France, dit-on, a moins de chômeurs que les pays voisins parce que sa population est moins dense; elle compte même moins de chômeurs que d'étrangers présents sur son sol : si sa densité de population n'était pas accrue par l'immigration, notre pays ne connaîtrait pas le chômage. Ce raisonnement est fait bien plus souvent encore en Angleterre : tandis que les Français réfléchis s'effraient en voyant le petit nombre des jeunes gens de vingt ans et en songeant à l'affaiblissement de l'armée, la masse des Anglais trouve ce nombre toujours trop grand et trop difficile à placer dans les diverses professions. Tous ces raisonnements sont d'ailleurs fondés sur le postulat qu'il y a dans chaque société une certaine quantité de travail à faire, qui ne changera pas avec le nombre des hommes : la consommation est ici jugée indépendante de la population, comme la production l'était déclarée dans le postulat relevé au début de cette étude.

On a déjà essayé de discerner l'influence de la dénatalité sur la consommation. Cette influence s'étend indirectement au chômage mais par des intermédiaires sur lesquels il serait dangereux de raisonner théoriquement. Mieux vaut établir les faits suivants :

1° La proportion des chômeurs à la population n'est aucunement liée à la densité de cette population. D'après la statistique publiée en 1932 par le Bureau International du Travail, les États-Unis présentaient alors 100 chômeurs par 1.000 habitants avec 16 habitants au kilomètre carré et les Pays-Bas 20 seulement avec 231 habitants au kilomètre carré. C'était le contraste extrême mais il y avait des analogues. Certains de ces chiffres appelaient quelques réserves : par exemple l'ouest des États-Unis est très peu peuplé et la plus grande partie de l'Australie presque inhabitée; dans ces deux pays, les parties réellement peuplées présentent donc une densité dépassant celle qu'on peut calculer pour l'ensemble, mais restant cependant très faible. Ces réserves ne modifient donc pas la conclusion.

2° L'expulsion des étrangers ne ferait pas disparaître le chômage français, car la plupart d'entre eux s'appliquent aux métiers dont ne veulent que trop peu de Français : leur départ arrêterait le travail dans les mines, mais ne fournirait aucun emploi aux employés de commerce et coiffeurs sans ouvrage.

3° La France n'avait pour ainsi pas de chômeurs en 1929; elle en comptait beaucoup en 1935 sans que sa population eut augmenté de façon appréciable.

4° Le chômage actuel, sans précédent par son ampleur et sa durée, s'est développé à la suite d'un ralentissement considérable dans l'accroissement de la population : l'accroissement moyen annuel fut, en 1926-1928 de 203.000 en Angleterre et Galles et 447.000 en Allemagne contre 406.000 et 789.000 en 1906-1910, soit un fléchissement des deux cinquièmes en Allemagne, de moitié exactement en Angleterre où l'on est même descendu à 112.000 en 1929.

Ces derniers chiffres ont même fait écrire que la dénatalité était, au contraire de l'opinion courante, une cause de chômage : les natalistes n'ont pas été les seuls à le dire, mais aussi M. Hersch qui déclare impossible de relever la natalité et s'accommode très aisément de cette impossibilité. On a vu plus haut qu'après une longue période de diminution de la natalité la proportion des producteurs à la population totale se trouvait légèrement accrue. Cela pourrait constituer une cause, d'ailleurs légère, de sous-consommation, si l'on devait considérer uniquement le nombre des consommateurs. Mais ce sont leurs ressources qui importent et elles résultent de la production elle-même : la répartition de cette production pourra orienter la demande dans telle ou telle direction, non pas en modifier le volume total.

Le chômage dérive de causes très variées. Il faudrait dire plutôt les chômages, car le chômage de crise ne saurait être confondu avec le chômage saisonnier et moins encore avec le chômage chronique. Il serait sans doute prudent de ne point affirmer que la dénatalité provoque le chômage : il est déjà important d'avoir démontré qu'elle ne le réduit pas et qu'il peut frapper les populations clairsemées tout aussi durement que les populations les plus denses.

LE TRAVAIL DES FEMMES.

Suivant une formule très souvent employée, moins il y a d'enfants, plus nombreuses sont les femmes peu occupées chez elles et qui peuvent exercer une profession. De ce chef, la dénatalité augmentera non seulement la proportion des personnes en âge de travailler, mais dans cet âge même la proportion des personnes en état de travailler. Cette transformation constituerait un avantage si l'on veut accroître la production par rapport à la population, et un inconvénient si l'on craint que la consommation ne puisse absorber toute la production et que la concurrence des femmes ne développe le chômage.

Il est inutile de choisir entre ces deux interprétations, car toutes deux sont fondées sur une assertion inexacte : le travail féminin s'est beaucoup moins développé que ne l'ont fait croire certaines apparences : on le voit en comparant la France de 1921 (Alsace-Lorraine

déduite) à la France de 1906. Pendant ces quinze années, le nombre des enfants avait formidablement diminué à cause de la faiblesse exceptionnelle de la natalité de 1915 à 1919 et la mobilisation avait offert aux femmes un très grand nombre de places vacantes. Le nombre des femmes déclarant une profession au recensement était passé de 7.693.412 à 8.313.135, soit une augmentation de 619.723, mais qui portait pour plus des trois quarts sur l'agriculture : + 492.588 (de 3.324.661 à 3.817.249). Or, cette augmentation dans l'agriculture était probablement en partie illusoire. Les recensements portent toujours trop bas le chiffre des femmes adonnées aux travaux des champs, en comptant une partie de celles qui sont mariées comme sans profession. Cette erreur a sans doute été moins forte en 1921 car près de la moitié des établissements agricoles étaient alors dirigés par des femmes (2.474.441 contre 2.528.000 dirigés par des hommes). Sans doute beaucoup de veuves continuaient-elles l'exploitation de leur mari, qui devaient nécessairement se déclarer cultivatrices et non plus femmes de cultivateurs sans profession. L'agriculture occupait, en 1906, beaucoup plus de femmes que ne l'indiquait le recensement et, en 1921, un peu plus.

L'augmentation seule hors de doute, du nombre des femmes dans les autres professions se réduisait à 127.135. Ce chiffre étonnera, par sa faiblesse, tous ceux qui raisonnent sur les professions attirant plus particulièrement l'attention. Certes, il y avait grand accroissement du nombre des femmes employées dans le commerce et la banque (de 770.980 à 957.110, soit 186.130) proportionnellement plus encore dans les professions libérales de 192.764 à 276.247 ou +83.483. Dans les services publics, c'était presque un doublement de 117.700 à 221.543. Mais en compensation il y avait 103.081 femmes domestiques de moins et par un curieux démenti donné à l'opinion courante une diminution de 170.503 pour les femmes employées dans les industries de transformation, de 2.254.309 à 2.083.806. Il y avait plus d'avocates et de fonctionnaires, mais moins de domestiques et de couturières : l'opinion publique n'a considéré que les professions qui la frappaient.

La dénatalité, même conjuguée avec la guerre, n'a pas accru la proportion des femmes exerçant une profession dans l'ensemble de la population comme elle l'a fait dans la bourgeoisie, cette minorité qu'il ne faut pas prendre pour exemple. Il ne faut donc point exagérer, comme on l'a fait souvent, son influence sur le chômage présent et sur la dénatalité à venir. Les modifications que la diminution de la natalité entraîne dans la composition de la population par âges paraissent influencer bien plus fortement sur le chômage.

MAIN-D'ŒUVRE ET RÉPARTITION DES AGES.

Sauf les grandes villes qui reçoivent une forte immigration et n'ont pas suffisamment de naissances, toutes les populations sont composées, pour moitié de gens de 15 à 49 ans. Si ces hommes étaient tous et seuls au travail et également productifs, les variations de structure de la population ne modifieraient en rien la proportion du nombre des travailleurs à la population totale. Mais ces trois hypothèses ne sont pas réalisées. La diminution de la natalité entraîne donc des transformations. L'Allemagne où elle a été d'une brusquerie foudroyante, présente aujourd'hui une prédominance des adultes qui rappelle — de loin — les grandes villes.

Mais cette situation, qui n'a jamais existé en France où la natalité baissa lentement, ne saurait se prolonger : après vingt ou trente ans, la diminution des naissances affaiblira les groupes de vingt et de trente ans. Alors, comme aujourd'hui en France, la proportion des adultes se rapprochera de la moitié du total et la diminution du nombre des enfants n'aura pour contre-partie, qu'une augmentation du nombre des hommes de plus de 50 ans. Les travailleurs de moins de 15 ans ne forment qu'un chiffre assez faible dans les professions manuelles et manquent tout à fait dans les professions intellectuelles, tandis que le travail est continué bien au delà de cinquante ans chez les manuels et plus tard encore chez les intellectuels. Moins d'enfants et plus de quinquagénaires signifie donc une augmentation de la proportion de travailleurs à la population totale, qu'on observait en France dès le second Empire et dont certaines personnes alors se réjouissaient. Cette augmentation à la vérité est compensée dans une certaine mesure chez les travailleurs manuels, de beaucoup les plus nombreux, par le fait que les jeunes hommes y sont considérés comme plus productifs que les travailleurs des classes les plus âgées. La dénatalité exerce, à la longue, dans ce domaine des influences qui se neutralisent en partie les unes les autres : la composition de la population, par âge qu'elle entraîne, ne paraît pas modifier très profondément la proportion du nombre des travailleurs à l'ensemble de la population, mais elle fait que, parmi les travailleurs eux-mêmes, il s'en trouve moins qui ont de 13 à 30 ans et plus qui ont de 40 à 60 ou 65 ans. Or, les premiers trouvent aisément à s'employer ; si les seconds perdent leur place il leur est presque impossible d'en trouver une nouvelle. C'est par là surtout que la dénatalité augmente le chômage.

LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION.

L'accroissement de la durée de la vie moyenne augmente le nombre absolu des vieillards dans des proportions que les calculs d'actuaire traduisent, avec une parfaite exactitude, mais peut-être d'une façon trop peu concrète pour le lecteur moyen. Ne pourrait-on ajouter que sur 32 rois de France, de Hugues Capet à Louis XVI, deux seulement, Louis XIV et

Louis XV, ont atteint la soixantaine? On trouverait une longévité tout aussi faible chez les empereurs allemands avant le XVIII^e siècle et encore plus réduite dans la Maison de Savoie; en considérant le Saint-Siège on ne verrait guère de longs pontificats avant les deux derniers siècles.

Ce qui importe à la société ce n'est pas le nombre absolu des vieillards, mais leur proportion à la population totale. Cette proportion ne croîtra pas, si l'augmentation numérique s'étend à toutes les classes d'âge et partout avec la même ampleur relative, hypothèse qui suppose le maintien d'une natalité élevée. On dit souvent que la réduction simultanée de la natalité et de la mortalité maintient la population sans changement. Sans changement dans le total, oui, et encore à la condition que les deux réductions ne dépasseront pas un certain taux, au-dessous duquel l'équilibre numérique lui-même ne serait que temporaire. Mais avec un profond changement dans la proportion des âges, qui pourrait être maintenue seulement par une augmentation du nombre des jeunes, exactement parallèle à celle du nombre des vieux, c'est-à-dire par un grand accroissement de la population totale.

Les inconvénients qu'entraîne une proportion excessive de vieillards sont dans une certaine mesure atténués par le fait que, grâce à une vie meilleure, le vieillissement physique est ordinairement moins rapide aujourd'hui qu'il ne l'était chez nos ancêtres. L'opinion des dramaturges et peut être celle du public des théâtres s'est modifiée à ce sujet : les quadragénaires étaient pour Molière des barbons, ridicules s'ils prétendaient être amoureux, tandis que M. de Porto-Riche en a fait ses jeunes premiers. Le changement s'est aussi marqué dans la vie réelle : Napoléon, en 1814, proposait à Augereau d'abandonner son commandement, « si vos soixante ans vous pèsent », âge que Joffre, Foch et Pétain avaient dépassé avant ou pendant la Grande Guerre. Mais il faudrait, pour utiliser cet avantage, ne point abaisser les limites d'âge sous prétexte de faire place aux jeunes.

Même sous cette réserve on ne saurait évaluer trop haut les conséquences produites sur toute la vie économique et sociale par la proportion plus ou moins grande des vieillards. La plus évidente d'entre elles est constituée par la charge que fait peser l'entretien des vieillards sur la population valide. Il faut le répéter : quand la dénatalité a pendant longtemps réduit le nombre des enfants, cette réduction se trouve exactement compensée par l'augmentation du nombre des hommes de plus de cinquante ans, conformément à la loi de Sundbärg, à laquelle aucun peuple n'a jusqu'ici fait exception. Les nombre des « bouches inutiles » se trouve cependant moindre que dans une population croissante, parce qu'une partie des plus de 50 ans sont capables de travailler, mais ceux qui ne le sont pas coûtent à l'ordinaire chacun plus qu'un jeune enfant, notamment lorsqu'ils vivent isolément ou par ménage, et non pas au foyer de leurs descendants. On a récemment trouvé, en Allemagne 84 vieillards de 65 ans ou plus pour 1.000 adultes parce que les adultes (1) de 1929 correspondaient aux classes d'âge nées de 1864 à 1914 et qui sont très nombreuses. Mais en 1980 ces classes seront disparues ou passées dans les rangs des vieillards et les feront très nombreux au moment même où les adultes fournis par les naissances raréfiées de la guerre et des quatorze années qui l'ont suivie seront plus rares qu'aujourd'hui. Il y aurait eu (2) 217 vieillards de plus de 65 ans pour 1.000 personnes en âge de travailler, soit une proportion deux fois et demie plus forte. Certes, les cotisations des assurés sociaux et les prélèvements sur le traitement des fonctionnaires auront constitué un fonds de réserve, mais si bien qu'il soit placé, il ne pourra produire qu'à la condition d'être fécondé par le travail, non des retraités, mais de la génération suivante : comment paierait-on les intérêts des obligations des chemins de fer, s'il n'y avait plus d'employés ni de voyageurs? Avec quelles ressources l'État ferait-il le service des rentes, s'il n'y avait plus de contribuables? Dans une société primitive on voit clairement qu'un vieux cultivateur est nourri par ses enfants. Les organisations financières compliquées peuvent masquer ce fait, qui n'en demeure pas moins réel : sans le travail de la génération suivante les vieillards ne pourraient subsister. Quand leur proportion aux adultes sera devenue deux fois et demie plus forte, quel système de retraites ou quelle loi d'assurances sociales pourra résister à cette charge (3)? On l'éluera très probablement, comme on fait aujourd'hui pour celle des dettes publiques, en payant les retraites comme les coupons de rentes, en monnaie dépréciée et désormais en écartant toute péréquation.

D'autres conséquences sont moins apparentes. Quand le nombre même fait prédominer l'influence des vieillards, l'esprit d'entreprise et le courage devant la vie ne saurait rester les mêmes. Dans le mouvement hitlérien les troupes, comme les chefs, étaient surtout composées d'hommes assez jeunes ou même très jeunes : sa force a été augmentée par l'importance numérique exceptionnelle des classes d'âge où il se recrutait.

Les conséquences sociales du vieillissement d'une population sont d'ailleurs soumises à des influences très complexes, si bien que le mouvement démographique peut être contre-carré par d'autres facteurs. Presque toujours une révolution rajeunit considérablement les

(1) On prend ici pour adultes les gens de 15 à 65 ans : avec d'autres coupures d'âge le raisonnement resterait le même.

(2) Sans le relèvement de la natalité par les réformes hitlériennes. Les prévisions des statisticiens allemands ont été démenties pour leur pays; elles restent un tableau frappant de la proportion des âges qui résulterait d'une baisse prolongée de la natalité : c'est une image générique qu'on présente ici, non celle d'une nation déterminée.

(3) Les adultes, nourrissant peu d'enfants, pourraient nourrir beaucoup de vieillards; mais, désireux d'être déchargés d'un côté, le seront-ils de se charger de l'autre?

cadres dirigeants : c'est parmi ses conséquences une des plus importantes et qu'on néglige trop souvent, mais elle n'a rien à voir avec un changement dans la répartition des âges. Cette répartition ne nous est point connue en Chine, mais ce pays de forte natalité et de forte mortalité ne présente sans doute point une proportion très considérable de vieillards. Ceux-ci possédaient cependant, il y a vingt années encore, un ascendant tel qu'on voyait sans étonnement un fils se présenter pour faire la peine de prison à laquelle son père avait été condamné. En peu d'années s'est produit un changement complet, et très dangereux par sa soudaineté : croit-on qu'il soit dû à une diminution de la proportion des vieillards? D'une manière générale on doit distinguer la répartition des âges dans la population totale de celle qui existe parmi les dirigeants et qui peut être assez différente. La création de nouvelles entreprises place à côté des anciens dirigeants des hommes nouveaux, qui sont plus jeunes. Mais cette création suppose un état d'esprit qui n'a guère chance d'être celui d'un pays de fils uniques et de vieillards nombreux. Avant 1914, l'âge moyen des dirigeants dans les administrations publiques et plus encore dans le commerce, la banque et l'industrie, passait pour être plus élevé en France qu'en Allemagne, ce qui s'associait fort bien à la composition des deux populations.

QUANTITÉ ET QUALITÉ.

On a dit que la diminution de la quantité réduisait aussi la qualité, et en visait à la fois les qualités innées, dégagées par la sélection naturelle ou par les sélections sociales, et les qualités acquises.

La sélection naturelle. — Autrefois, dit-on souvent, natalité et mortalité étaient également fortes : ceux des nombreux enfants qui survivaient étaient les plus robustes et c'est pourquoi les adultes résistaient aux très mauvaises conditions de vie qui régnaient alors. Ce raisonnement peut apporter aux décès d'enfants une consolation, que la plupart des mères n'apprécieraient sans doute pas beaucoup. Il s'apparente à la théorie de Darwin que certains démographes ont ainsi recueillie au moment même où les naturalistes l'avaient abandonnée depuis longtemps en reconnaissant que la plupart des décès prématurés sont déterminés par le hasard et non par de moindres qualités naturelles. La femelle du crapaud pond ses 400 œufs dans n'importe quelle flaque d'eau, jusque dans les ornières des routes; si à l'éclosion des œufs il reste de l'eau, les petits vivront, sinon ils périssent : quel rapport y a-t-il entre ce fait et leurs qualités héréditaires? Il en est de même dans l'espèce humaine : les enfants qui, en tous pays, succombent à la gastro-entérite parce qu'on les a sevrés trop tôt, auraient-ils fait des adultes moins robustes que ceux qui ont résisté à ce traitement ou que tout simplement on a allaité un peu plus longtemps? D'autre part, ceux qui survivent à ces privations ont toute chance d'être très affaiblis : la forte mortalité des Hindous ne les empêche pas d'être moins robustes et moins capables d'efforts physiques que les Européens : bien mieux, mortalité et faiblesse sont les conséquences communes de la vie trop dure et de la sous-alimentation.

Vanter les bienfaits de la sélection naturelle dans l'espèce humaine, c'est une cruauté et c'est aussi un erreur.

Les sélections sociales. — Le Dr Labat assure qu'en Gascogne, il y a un siècle, lorsque les familles étaient plus nombreuses qu'à présent, les fils ou filles mal portants restaient célibataires, tandis qu'aujourd'hui les parents d'un enfant unique veulent absolument le marier pour continuer, tant bien que mal, leur lignée, quel que soit son état de santé. Sans doute des faits de ce genre se sont-ils produits puisque un excellent observateur les a remarqués, mais il faudrait savoir s'ils étaient fréquents ou non. Dans la grande noblesse d'ancien régime les cadets, que leur père vouait au célibat ecclésiastique, n'étaient pas toujours mal portants ni même le plus souvent, mais il fallait que l'aîné fut tout à fait infirme, comme Talleyrand, pour encourir pareille disgrâce : sauf dans ce cas extrême, les préoccupations eugéniques passaient bien après l'ordre de naissance. Est-on sûr que les cultivateurs Gascons n'avaient pas, à défaut de droit d'aînesse, force préoccupations très étrangères au souci d'améliorer la race et que le bien ne comptait pas pour eux plus que la santé? La plupart des sélections sociales sont des sélections à rebours : la guerre fait périr les hommes robustes et épargne les mal portants qui ne sont point appelés sous les drapeaux. Certes, il peut y avoir des sélections sociales favorables, mais elles sont sans doute l'exception et il faut un examen approfondi des faits pour affirmer que l'une d'entre elles soit effectivement avantageuse.

Il est une sélection sociale d'un tout autre ordre. Dans une population nombreuse on peut choisir, pour chaque poste, l'homme le plus capable, ce qui ne signifie pas qu'on le fasse toujours. Dans une population peu nombreuse on n'a pas le choix et on est souvent obligé de se contenter de médiocres. L'argument ne vaut pas si le nombre des postes à pourvoir est proportionné à une population restreinte. Sa portée se limite au cas où l'on prétend créer ou conserver, pour une population restreinte, un cadre démesuré. Il est vrai que cette prétention n'est pas très rare : elle fait maintenir une école dans une commune qui n'a presque plus d'enfants et un desservant dans une paroisse qui n'a presque plus de fidèles. En pareil cas la réduction de la population tend à provoquer des choix médiocres, toutes choses égales d'ailleurs, et cette réserve va très loin étant donné le grand nombre des facteurs en jeu.

Les qualités acquises. — Les enfants de familles nombreuses, on l'a souvent dit, ne pouvant hériter ni d'une situation toute faite par leur père, ni d'une fortune importante, ont une énergie et un esprit d'entreprise qui manquent aux enfants de familles restreintes et plus encore aux fils uniques. M. Dupréel a ajouté que souvent les charges exceptionnelles des familles très nombreuses les condamnent à un demi-déclassement : or, dit-il, les hommes qui marquent le plus fortement dans le monde sont issus le plus souvent de familles quelque peu déclassées et une nouvelle édition de ses *Deux Essais sur le Progrès* lui permettra sans doute d'illustrer ce raisonnement par l'exemple d'Hitler, orphelin tombé dans la misère après avoir reçu une éducation un peu supérieure à celle de son nouveau milieu.

CONCLUSION.

Après avoir considéré un à un les éléments du problème, on voudrait aboutir à une sorte de bilan résumant les avantages et les inconvénients des transformations du chiffre de la population. Mais cette conclusion sera aussi un jugement : dans chaque situation envisagée la somme des avantages l'emporte-t-elle sur celle des inconvénients? Tous les hommes n'attachent pas à la même chose la même valeur : suivant leur point de vue la conclusion sera différente même lorsqu'il s'agit d'étudier les conséquences économiques qui se peuvent chiffrer.

La plupart de nos contemporains estiment qu'il convient d'élever le niveau de vie de chacun et ils ajouteraient volontiers que ce point de vue s'impose sans réserve. Richelieu en adoptait cependant un tout opposé, quand il écrivait dans son *Testament* qu'on ne pouvait contenir les peuples dans l'obéissance lorsqu'ils étaient trop à l'aise. S'il voulait développer le commerce du royaume c'était pour accroître le trésor royal. Les Hohenzollern devaient se donner le même but et y travailler avec une application exemplaire : ils considéraient leur état comme un grand domaine, où ils voulaient « ein Plus zu machen », au profit du propriétaire et non des habitants. Dira-t-on que de telles idées sont maintenant entièrement abandonnées? On se tromperait, car certains Anglo-Saxons de tendance néomalthusienne s'en inspirent inconsciemment. L'*Égyptian Gazette* du 10 mai 1937 exposait que la misère des paysans égyptiens dépassait toute description et ajoutait : « Des 16 millions d'habitants, plus de la moitié ne gagne que deux piastres par jour... ils constituent un poids mort et leur travail pourrait aisément être exécuté par un nombre deux fois moindre de travailleurs » (résumé donné par le *Temps* du 15 août 1937). Pour l'auteur de cet article, le problème n'est pas de faire vivre 16 millions d'Égyptiens, mais de faire exécuter un certain travail : inconsciemment il se place au point de vue d'un propriétaire de l'Égypte. Plus inconsciemment encore, un administrateur algérien expliquait qu'en substituant sur les plateaux du Sersou de grandes exploitations aux domaines de 30 hectares, on obtiendrait à peu près autant de blé avec beaucoup moins de main-d'œuvre. « Mais, lui demanda son interlocuteur, donnerez-vous une boulette de strychnine à chacun des travailleurs rendus inutiles. » L'administrateur resta étonné et avoua qu'il n'avait pas songé à cette conséquence.

Il faut donc écarter même des conceptions contemporaines pour qu'un jugement strictement économique soit inspiré uniquement par la considération du niveau de vie à obtenir. Encore s'en tiendrait-on à ce point de vue qu'il resterait une difficulté. Supposons qu'il soit établi que le doublement d'une population réduirait très légèrement le niveau de vie de chacun. Faudra-t-il considérer ce doublement comme un mal? Oui, diront certains Anglo-Saxons, et leur préoccupation inspire les habitants des États-Unis qui ne veulent pas de nouveaux colons. Mais les Peaux-Rouges auraient pu juger de même, tenir leur existence de chasseurs pour la meilleure de toutes et exiger qu'un pays, grand comme les trois quarts de l'Europe, continuât à nourrir seulement un million d'habitants ou à peu près.

A ne considérer que le bien être des individus la diminution de la natalité accroît légèrement la proportion des producteurs : suivant les dispositions qui seront prises, il peut en résulter chômage ou léger accroissement du niveau de vie individuel. Mais une population moindre réduit la division du travail, inconvénient qui compense la moindre nécessité de recourir aux terres les moins fertiles et aux mines les moins riches. Surtout les services collectifs deviennent trop coûteux ou ne peuvent plus être assurés. Il est très difficile d'établir un bilan des avantages et des inconvénients de la dénatalité pour le bien-être individuel. Peut être serait-il imprudent d'affirmer que ce bilan soit le plus souvent défavorable, mais il est sans doute possible d'affirmer qu'à l'ordinaire il n'est pas favorable. Ce résultat négatif est déjà très important et il serait essentiel de le faire admettre puisqu'il détruirait l'argument inconscient de la plupart de nos contemporains que la diminution de la population accroît l'aisance de chacun.

Ensuite il faudrait encore se demander si la considération du bien-être individuel ne doit pas être subordonnée à d'autres considérations. Les plateaux du Sersou produiraient peut être plus et surtout à moins de frais s'ils étaient partagés en grands domaines, mais dont chacun n'occuperait qu'un ou deux Français, comme en Tunisie. La petite colonisation, au contraire, a enraciné de nombreux Français, consolidé notre domination et préparé une certaine francisation du peuple nouveau qui se forme en Algérie. Ces avantages d'ordre public ne doivent-ils point passer avant les intérêts individuels? Ces derniers eux-mêmes

pourraient-ils être garantis de façon durable si l'intérêt public était compromis? On croit dire une évidence en affirmant que l'intérêt public n'est que la somme des intérêts particuliers : on oublie qu'il comporte la préoccupation de l'avenir lointain, qu'on néglige presque forcément dans la définition des intérêts individuels.

Il est encore plus malaisé d'apprécier les conséquences sociales de la dénatalité : elles ne se mesurent pas en chiffres et les critères d'après lesquels on les juge sont encore plus différents. Dans un pays où, comme on l'a vu plus haut, on prétend maintenir les mêmes cadres administratifs pour une population réduite on est conduit à admettre des candidats médiocres : chose déplorable pour le service public et pour l'intérêt des administrés, mais excellente pour les candidats. On la jugera tout différemment selon qu'on croira les fonctionnaires faits pour les fonctions publiques ou les fonctions faites pour les fonctionnaires : le premier point de vue nous semble logique, mais le second a toujours eu des partisans, en a plus que jamais aujourd'hui et a inspiré l'abaissement des limites d'âge destiné à faire place aux jeunes. De même, il est certain que les enfants de familles nombreuses montrent plus d'énergie que les fils uniques et nous croyons cette conséquence très heureuse, mais on trouvera sans doute des personnes pour déclarer qu'il vaut mieux assurer à chacun une vie douce, dans laquelle il n'ait pas à faire preuve d'énergie.

Si divers que puissent être les points de vue, il en est un qui, croyons-nous, doit les dominer tous. Avec la natalité actuelle, les populations du Nord-Ouest de l'Europe et particulièrement celle de la France vont à l'extinction. Certains s'en contentent en disant qu'elles trouveront toujours à se recruter par une immigration venue des pays « surpeuplés ». Si cela était vrai, il resterait cependant que la civilisation démocratique (bien plus importante que la démocratie politique), le féminisme et l'exode vers les villes, joints à la liberté des mœurs, pourraient détruire des peuples qui avaient jusqu'ici survécu aux guerres, aux famines et aux épidémies les plus dévastatrices. Mais il est fort douteux que le palliatif de l'immigration puisse être employé à remplacer les peuples en voie de disparition : la baisse de la natalité est commune à toute l'Europe ou à peu près, sans autre différence que celle du degré, et il serait singulièrement imprudent de supposer qu'elle ne gagnera pas les Hindous, les Jaunes ou les Noirs ; qui aurait pu prévoir, vers 1890, la brusque chute de la natalité allemande? Compter sur les enfants qu'auront élevés les autres peuples, c'est un calcul immoral et qui, comme tous les calculs de cet ordre, ne peut réussir très longtemps. Une fois cette illusion écartée, il reste que certains théoriciens s'accommodent fort bien de la marche à l'extinction pourvu qu'elle leur permette de réaliser certaines réformes : c'est le cas de M. Hersch, qu'il faut citer encore parce qu'il exprime, sans originalité particulière, les idées de groupes très nombreux. Mais nous avouons ne pas comprendre qu'on puisse s'attacher à des réformes dont on sait qu'elles périront avec le peuple auxquelles on les applique et cela dans un avenir moins éloigné qu'on ne le pense. C'est une manière de dire : après moi le déluge, et l'égoïsme individuel ou de classe que traduit cette formule n'est pas seulement le plus grave des obstacles à la solution de la crise économique actuelle, chacun voulant rejeter les sacrifices sur le voisin, mais il est encore un principe de mort pour toute l'espèce humaine.

Jean BOURDON.

Le Gérant : R. WALTHER.
